



Comités consultatifs

## COMMUNICATION

Grenouille géante

Panier gallo  
Vie Associative

## VIE MUNICIPALE

Elections  
Ecoles

Portrait

## AIDE FINANCIERE

Jeu découvre

*Imprimé par nos soins  
Directrice de publication:  
Isabelle Goven*



## Mairie Saint Péran

2 rue de la Mairie  
35380 Saint Péran  
Tel: 02.99.06.86.91 /  
Mail:  
mairie-saint-peran@wanadoo.fr



Numéro 125

# FEUILLE DE SAINT PÉRAN

*Le mot  
de la  
Maire*

Voici le **printemps**.

Comme chacun d'entre vous, l'équipe municipale espère, avec lui, un certain renouveau. Consciente de la difficulté ressentie par chacun face à cet isolement qui dure, j'ai décidé de **réouvrir la maison communautaire des associations** pour les activités de nos jeunes (11/18 ans).

Ainsi, **l'espace-jeunes** se réunira de nouveau dès cette semaine. Les horaires seront modifiés du fait du couvre-feu. Ils se réuniront provisoirement le samedi après-midi avec les animatrices de l'Interval..

Les associations utilisatrices des salles (dBdB, Treffasila...), et concernées par **les activités extra-scolaires** de jeunes, relancent également leurs activités. Bien entendu, nous souhaiterions que ces possibilités soient également ouvertes aux autres publics. Ce n'est pas encore possible. Cependant, **gardons espoir**. Les anciens de Saint-Péran seront prochainement vaccinés au centre de Montfort.

J'invite les autres personnes fragiles à se rapprocher de leur médecin traitant pour prévoir avec lui cette vaccination. Nous espérons tous pouvoir nous **retrouver pour partager ensemble** de bons moments de convivialité.

En attendant, je vous invite à faire fonctionner votre imagination et à nous faire parvenir vos idées pour donner un nom à notre futur espace-jeunes. Toutes les propositions seront examinées.  
Prenez soin de vous

**Isabelle Goven**



# Les Comités consultatifs

## Des Comités consultatifs pour s'impliquer

**Le 1er comité consultatif « Environnement »** a eu lieu, comme prévu, le samedi 13 février.

Les 5 habitant.e.s. présents ont ainsi pu **proposer des sujets variés :**

Compostage, circuits courts, économies d'énergie pour la commune, prairies fleuries, découverte du patrimoine naturel, sensibiliser au ramassage des déchets (nettoie ton kilomètre), développer les mobilités douces, le vélo, le co-voiturage, mettre en place un Jardin partagé, sensibiliser et réfléchir sur les actions possibles en terme de pollution non visible et notamment sur l'impact du numérique, recenser les compétences des gens de la commune en lien avec l'environnement  
Si vous avez raté cette première réunion, **vous pouvez venir à la deuxième** qui aura lieu le **samedi 15 mai à 10h** à la mairie.

**Le 2ème comité « Patrimoine et Culture »** se réunira le **samedi 20 mars à 10h à la Gonelle**. Il est ouvert à tou.t.e.s. A ce jour déjà 7 personnes sont inscrites.

**Pour rappel les comités sont ouverts à toute personne majeure habitant la commune :** citoyens, représentants d'associations, personnes expertes ou pas..., chacun peut y participer.

Inscription en Mairie ou par mail à [mairie-saint-peran@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-peran@wanadoo.fr)

---

## Communication - Travaux sur la commune

Afin d'améliorer notre communication auprès des habitants de chacun retrouvez sur le site communal les travaux prévus sur le domaine public de la commune.

Vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la mairie.

---

## A vos Crayons !



Afin d'égayer la feuille de Saint Péran, nous vous proposons de nous envoyer vos dessins avec pour thématique : "Saint Péran cela représente quoi pour vous ? "

Retour par boîte postale à la mairie ou par mail [mairie-saint-peran@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-peran@wanadoo.fr)

# Grenouille géante



Une grenouille géante **pour la biodiversité !**

La grenouille géante est de retour, après un hiver passé au chaud. Elle fait escale ces prochaines semaines **dans notre commune**, place de l'église.

C'est dans le cadre du projet **Agir pour la Biodiversité en Brocéliande** qu'elle a été installée par le CPIE forêt de Brocéliande et le service technique.

**Vous pouvez, vous aussi, agir pour la biodiversité** en intégrant le dispositif "Un carré pour la biodiversité". Le principe ? Pendant un an, vous déterminez au moins 1 m<sup>2</sup> de votre jardin que vous ne traitez pas, ne coupez pas... Ainsi, il sera possible à l'issue de ces douze mois d'observer la faune et la flore qui s'y développent.

**Pour participer, contactez :** benoit.lebarbier-cpie@orange.fr.

Des formulaires d'inscription sont disponibles à la mairie.

---

## Approvisionnements et services disponibles actuellement sur Saint-Péran

- Dépôt de pain, boissons à emporter, tabac, bouteilles de gaz et retrait d'argent liquide (Crédit Agricole et Crédit Mutuel). Tous les jours sauf le mardi, Café La Fontaine Patrick Gouevy au 02.99.06.80.50
- Pizzas : le dimanche soir de 15h à 18h, place de l'église. Laurent Pizza au 06.85.27.53.78
- Crêpes, galettes et galettes saucisses à emporter le dimanche de 16 h 30 à 18 h, Café la Fontaine, Mme Cinar au 06 19 41 86 27.
- Poissonnier, fruits et légumes frais : le mercredi vers 13h45, place de l'église. Sébastien chambelland au 06.88.30.84.05
- Pain : le mercredi, de 17h à 18h halle de la Gonelle. Infos détaillées ci-dessous.

# Vie Associative

## Club des Ajoncs d'Or



Je vous remercie d'avoir reconduit votre adhésion pour 2021.  
J'espère que nous aurons des jours meilleurs et que nous pourrons reprendre nos activités.  
En attendant, prenez soin de vous et protégez vous. A très bientôt.

Dbdb



**Christine Frin, Trésorière**

> **Dimanche 18 AVRIL 2021 : "MERLINE"** 17h00 / Dans l'église / Participation libre

Un trio surprenant qui ne manquera pas de vous étonner. es cordes frottées du violoncelle et du violon, mélangées aux riches harmoniques du nyckelharpa accompagnées du Daf (percussion du Kurdistan iranien), vous feront voyager de la Scandinavie au Balkan sur des compositions ou des thèmes traditionnels. Une musique pleine d'énergie et de poésie.

*Sous réserve de bons indicateurs sanitaires*

## Chasse

L'association de chasse communale de Saint Péran représentée par son trésorier remercie toute l'équipe municipale pour les services administratifs et financiers apportés pour l'année 2020/2021 à notre association. Pour information, par respect des directives gouvernementales dues à la crise sanitaire actuelle, il n'y aura pas de manifestations (concours de palets, repas des chasseurs...) pour l'année 2021.

**Jublan Jean Claude, Trésorier**

## Comité des fêtes

Avis aux particuliers et présidents d'associations :

Suite à plusieurs demandes de location de matériel communal (tables, traiteaux, bancs, planches à palets et stands). En aucun cas, il n'y aura de location du matériel communal tant que la crise sanitaire actuelle ne sera pas résorbée pour l'année 2021. Jean Claude Jublan, responsable de la location du matériel communal. 06.85.42.08.88

**Bruno Mérel, Président**

---

## Le Panier Gallo



Le petit marché "le Panier Gallo" c'est :

**Tous les mercredis** sous le préau de la Gonelle, de **17h à 18h (Horaires adaptés au couvre feu)**

Des producteurs locaux vous proposent : pain, crêpes, galettes, légumes..... **Ouvert à tous**, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour tout renseignement, nous contacter au **06.27.14.37.59**

# Vitesse

Vous avez pu remarqué la présence d'un radar pédagogique sur St Péran. En effet, une étude est en cours pour avoir des données concrètes sur la vitesse dans le bourg. Nous vous tiendrons informé des résultats dans une prochaine feuille.

Cependant, nous constatons régulièrement la présence de vitesse excessive dans le bourg et qui dit vitesse dit danger pour les habitants.

C'est donc à chacun d'entre nous d'être vigilant pour la sécurité de nos citoyens et de respecter les limitations dans le bourg.

## Elections Départementales et Régionales

Les élections départementale et régionale auront lieu **le dimanche 13/06 pour le 1er tour et le 20 juin pour le second tour.**

Compte-tenu de ces dates, la **date limite d'inscription** sur les listes électorales est le **7 mai 2021.**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367> ou en mairie.

Toute demande d'inscription sur les listes électorales nécessite les documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

## Pensez à inscrire vos enfants à l'école

Comme vous le savez, nos élèves se répartissent dans 4 écoles différentes (Treffendel et Plélan-Le-Grand). (Les effectifs sont actuellement en cours d'analyse **???**). Le territoire pourrait perdre des classes à la rentrée prochaine. J'invite donc fortement les jeunes parents ou les futurs parents à se rapprocher des directrices des écoles afin d'y inscrire leur enfant.

**Ajouter enfants qui auront tel age à la rentrée? parceque certains parents ne maitrisent peut etre pas ca... a savoir d'inscrire en amont leur enfants meme si ils rentreront qu'en janvier par exemple...**

## Portrait

### Jean Claude Jublan

Nouvelle rubrique dans la feuille de Saint Péran avec la parole aux habitants, un zoom sur une asso, un habitant ou bien un portrait. Aujourd'hui présentation d'un Historique de la commune en la personne de Jean Claude Jublan.

Jean Claude est né le mercredi 15 juin 1955 à Saint Péran et y est resté toute sa vie. Il a grandi dans le milieu du bois à l'atelier de son grand père Jean Baptise puis de son père René, Charron-Forgeron, Charpentier de père en fils à la Martinais en Saint Péran. Après une scolarité à l'école notre dame au landret, il va commencer à 14 ans son apprentissage de charpentier dans l'entreprise familiale. Fils aîné d'une famille de 4 garçons, il se marie en 1977 avec Arlette. 2 Garçons et 2 filles sont nés de leur union. En 1981, Jean Claude et son père René crée la SARL Jublan Charpente bois en tout genre, l'entreprise en pleine évolution compte 7 salariés + 2 apprentis, mais les conditions agricoles se dégradent avec la naissance des quotas laitiers en 1984 et l'entreprise est obligé de changer les structures de fabrication. Jean Claude a été impliqué dans plusieurs associations dont notamment 24 années en tant qu'administrateur au crédit agricole de Plélan le Grand, 12 années délégué à la mutuelle sociale agricole à l'époque de Monsieur Rémy Bourguin, inspecteur à la MSA de Rennes.

### **Tu as aussi été longtemps conseiller municipal, peut tu nous retracer ton parcours ?**

J'ai été conseiller municipal pendant 25 ans. J'ai remplacé mon père René qui avait été élu en 1959 avec 4 mandats électifs dont 18 ans de premier adjoint. Je suis élu conseiller municipale en 1983 pour terminer en 2008 soit 25 années dont 13 ans de premier adjoint avec Vincent Regnault et Ronan Gueblez. J'ai aussi représenté la commune comme délégué communautaire pendant 13 ans à Plélan le Grand avec Marie Joseph Bissonnier et Joseph Durand.

En tant que premier adjoint, je suis à l'origine de l'agrandissement du cimetière ainsi que de la rénovation des croix en bois, mais aussi de la pompe place de l'église avec la pose de la plaque René Ferron, Maire de Saint Péran et conseiller générale du canton de Plélan le Grand. J'ai aussi été à l'origine de la restauration des puits et fontaines, lavoirs du patrimoine saint péranais. Enfin nous avons aussi avec les maires de l'époque Vincent Regnault et Ronan Gueblez eu à gérer la tempête du 28 Décembre 1999 assisté du deuxième adjoint de l'époque Loic Richard.

Je suis en possession de tout les documents de mon mandat d'adjoint et de conseiller municipal et je suis membre du CCAS depuis 12 ans.

### **Mais ton investissement pour Saint Péran ne se résume pas qu'à la vie municipale...**

En effet, je me suis beaucoup investi dans les associations de la commune. 10 années au service de l'école libre avec 5 ans de présidence des APEL. J'ai été élu au comité des fêtes le 6 janvier 1973 à l'âge de 18 ans. J'y suis toujours actuellement et sur ces 48 années, j'ai été 15 ans vice président avec André Jet.

J'ai aussi été élu à l'âge de 20 ans le Dimanche 8 Juin 1975, trésorier de l'association de chasse communale sous la présidence de Louis Brulard. Aujourd'hui je suis toujours trésorier soit 46 années de trésorerie, et 15 fois réélu à ce poste.

## **Que retiens tu de ces différentes expériences ?**

Ma bonne mémoire et mon expérience d'élu et associative m'ont été très favorable. J'ai beaucoup appris avec Vincent Regnault, maire de l'époque. Je retiens que les premières années de conseillers sont souvent compliquées et frustrantes. Le rôle d'élu est très formateur sur le plan technique mais aussi sur le plan humain. En apprenant à régler toutes sortes de problèmes, on enrichit ses compétences et on développe sa polyvalence. Alors que l'engagement associatif comporte une dimension humanitaire, le rôle d'élu devient plus ou moins politique et on découvre le pragmatisme. Je pense qu'il faut apprendre l'art du consensus. "Il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir"

## **Comment définir Saint-Péran en quelques mots**

Comme toutes les communes rurales de France, Saint Péran doit garder son autonomie peu importe la taille de la commune. La commune doit avoir un objectif principal : Vivre !  
il faut pour cela réunir ses efforts pour atteindre un même but et se protéger, c'est à dire se soutenir dans l'effort ou face au danger qui nous guette.

## **Quels conseils souhaiteraient tu donner aux nouvelles générations ?**

Je pense qu'il faut donner les moyens aux nouvelles générations de s'épanouir. Moi je compare le futur à une équipe de travail qui ressemble un peu à une troupe de théâtre où l'on se rassemble autour de quelqu'un par osmose. Cependant même si l'on diffère sur certains points, il est indispensable d'avoir des goûts communs et la volonté d'aller dans la même direction. Il faut avancer tout en tirant les leçons des années passées. Visualiser les dysfonctionnements de sa vie, définir une ligne de conduite, gérer un planning et en résumé, se lancer des "Défis".

Plus que jamais, il semble primordial d'entretenir cet état d'esprit afin d'appréhender au mieux les événements déstabilisants que l'on trouve sur le chemin sinueux et plein d'obstacles. Une lumière au bout de cette route si sombre brille... ayons confiance en nous.

## **Mot de la Fin:**

En cette période de pandémie, tirons une leçon, une morale, une éthique et ne renouvelons pas demain les erreurs d'hier. Dans ces moments très difficiles, les valeurs de partage, de fraternité et de générosité retrouvent tout leur sens et leur légitimité. On le voit, toute crise porte en elle des aspects positifs et des raisons d'espérer. Un "NON" demande mille fois plus de courage qu'un "Oui" et il procure mille fois plus de satisfaction s'il nous a permis de rester en accord avec nous même.

**]]Jean Claude Jublan**

Merci beaucoup Jean Claude pour tout ce que tu as réalisé pour la commune et ce que tu feras encore... mais un article sur Jean Claude sans une petite jublanerie ça ne serait pas complet... on te sait pourvu de qualité humoristique excellente !

## **"La Jublanerie du mois"**

Mon grand père Jean Baptiste Jublan charron-forgeron à Saint Péran, me disait toujours que "C'est en forgeant qu'on devient Forgeron" ce à quoi je lui répondait "C'est en sciant que Léonard Devint Scie!"

# Aide Financière

## Un coup de pouce pour votre projet

Et si vous organisiez un événement sur votre commune ? Et si vous partiez à l'étranger quelques semaines ? Si vous avez **entre 16 et 25 ans**, la Communauté de communes peut soutenir financièrement votre projet.

Les tours du monde et les grands rassemblements, ce n'est peut être pas pour tout de suite, mais nul doute que d'ici quelques mois, la vie normale reprendra son cours. C'est donc le moment de peaufiner ses projets ! Et si vous avez entre 16 et 25 ans, **vous pouvez solliciter une aide financière auprès de la Communauté de communes** via le dispositif "Coup de pouce", mis en place par le Service Information Jeunesse.

Deux types de projets peuvent ainsi être financés :

- **les projets citoyens** en lien avec la culture, l'environnement, la solidarité, sport, etc., qui entraînent des retombées sur le territoire (expositions, animations...)
- **les projets de mobilité à l'international** : études, voyages, stages non obligatoires, échanges culturels...

Si vous souhaitez avoir des détails sur le dispositif et faire une demande, **contactez Charlotte, animatrice du SIJ**. Les bourses seront accordées après un passage devant une commission constituée d'élus et d'agents de la collectivité, du Département et du Centre Régional d'Info Jeunes.

---

## Jeu découvre !

Une rubrique ludique pour égayer la feuille municipale tout en apprenant des choses sur notre petite commune. Alors à vous de jouer !

**Jeu a construire... il serait pas mal que  
chacun en imagine un pour qu'on ait  
un stock d'avance!!! merci!!!**